Cestay'infos

Numéro 34 (Juin 2019)

BULLETIN EDITE PAR LA MUNICIPALITE DE CESTAYROLS

Responsable publication : Jean DERRIEUX
Réalisation et conception : Municipalité de Cestayrols
Ne pas jeter sur la voie publique

SOMMAIRE

EDITORIAL

La municipalité

LES BUDGETS
Budget communal
Budget assainissement

LES DOSSIERS
Modification du PLU

LES TRAVAUX
ND de Roumanou
Salle des Associations
La voirie
Le colombarium
Eclairage public
Travaux en régie

INFORMATIONS DIVERSES

LE RPI les écoles

L'INTERCOMMUNALITE

La vie associative

L'ADMR
Les anciens combattants
Lectibulle
Cestayrols Convivialité Loisirs
Sport et Détente
Sauvegarde ND de Roumanou
Cestayrols en Fêtes
Les Etincelles de Cestayrols
La Diane Cestayrolaise
Grandir Ensemble
Saint-Amans de Lincarque
Club Naturiste en Albigeois
Un Cestayrolais explorateur et écrivain

AGENDA – FICHE PRATIQUE

EDITORIAL

Bienvenus dans la lecture du 34ème numéro de votre journal municipal. L'avant-dernier du mandat 2014-2020.

Les grands travaux qui avaient été planifiés ont maintenant tous atteint leur terme. Les deux derniers, à savoir la deuxième tranche des travaux de restauration de l'église Notre-Dame de Roumanou et la transformation de la salle d'exposition Françoise Winer en salle des associations ont été achevés il y a quelques semaines. Leurs inaugurations respectives auront lieu le 22 juin prochain à partir de 17h à Roumanou. Vous y êtes tous cordialement invités.
D'autres travaux de moindre envergure mais tout aussi importants pour notre village ont été réalisés depuis la parution du numéro précédent. La voirie a été particulièrement concernée cette année tout comme l'éclairage public qui a été profondément remanié. La réhabilitation du cimetière de Lincarque et la création d'espaces d'accueil avec tables en bois sont aussi au nombre des dernières réalisations.

Toutes ces actions nécessitent que l'on y consacre des budgets. Vous pourrez, dès les premières pages du journal prendre connaissance des chiffres des budgets communaux et d'assainissement qui, comme vous le verrez, restent particulièrement sains et permettront la poursuite des investissements pour le premier et un transfert correct à l'agglomération pour le second en 2020.
Parmi les autres sujets, vous verrez que si la situation s'est éclaircie pour nos écoles à la rentrée prochaine, rien n'est définitivement acquis et que leur pérennité reste fragile à moyen et long terme. Une situation qui implique un investissement sans faille de la part de tous ; enseignants, parents et élus. Quant à la communauté d'agglomération, elle continue de se construire et de prendre ses marques sur l'ensemble des compétences qu'elle a dû apprendre à exercer depuis sa création il y a maintenant deux ans.

Enfin, avant de remercier et de féliciter les associations locales pour toutes les actions qu'elles entreprennent pour l'animation et le bien vivre ensemble dans notre beau village, je ne peux terminer mon propos sans parler des élections municipales de 2020. L'implication de la population est primordiale pour la bonne marche de la commune. Et l'investissement personnel de certains, indispensable. Or, nombreux sont les membres de l'actuel conseil municipal qui après plusieurs mandats souhaitent passer le témoin à d'autres. Ceux qui resteront auront besoin de vous. Si vous aimez vous investir dans des projets, si vous souhaitez œuvrer pour le bien commun, la commune sera heureuse de vous accueillir. Venez nous rencontrer !

En attendant, passez un bon été, profitez d'un nouveau passage du Tour de France à Cestayrols le 17 juillet et… bonne lecture.

Le Maire
Jean DERRIEUX

La municipalité

LES BUDGETS

LE BUDGET COMMUNAL

Le compte administratif 2018

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2018 (273 225 euros) sont en progression par rapport à celles de l'année 2017 (254 448 euros). Les charges à caractère général, financières et de personnel sont stables. L'écart provient essentiellement d'un changement d'affectation de certaines dépenses liées au transfert de compétences vers l'agglomération et d'un réajustement de la participation de la commune aux charges scolaires qui avaient été sous-estimées lors de la constitution de la communauté d'agglomération fin 2016. Les dépenses scolaires annuelles sont désormais au niveau de ce qu'elles représentaient du temps du SIRP « Cestayrols - Fayssac » (avant 2017).

Coté recettes de fonctionnement (327 895 euros), on note une très légère baisse, 2000 euros de moins qu'en 2017 qui peut en partie s'expliquer par la baisse régulière de la population de la commune et donc des aides de l'état. Néanmoins de fortes disparités dans différents postes de recettes (les unes baissent quand les autres augmentent) ne permettent pas d'en tirer des conclusions pour les années prochaines.

Grâce au report des années antérieures, la section de fonctionnement dégage un excédent cumulé de 265 101 euros qui permet d'absorber les déficits temporaires de la section d'investissement, tout en maintenant un fond de roulement de 100 000 euros nécessaire au fonctionnement d'une commune de notre taille.

En 2018, les dépenses d'investissement se sont élevées à 321 675 euros pour des recettes de 97 668 euros soit un déficit de 224 007 euros pour cette section. Ce déficit est dû au retard de récupération des subventions (état, région , département) qui ne sont versées qu'une fois les travaux terminés et payés. Comme les travaux de la salle des associations et de l'église de Roumanou ont été terminés fin 2018, les subventions attendues ne seront comptabilisées qu'en 2019.

En tenant compte du report positif des années antérieures, le déficit réel de la section d'investissement n'est que de 121 493 euros, montant qui sera intégralement couvert par les subventions attendues dans les semaines à venir.

Le budget 2019

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à 496 121 euros et 277 896 euros (nous vous faisons grâce des centimes). Peu d'opérations importantes sont prévues en investissement hormis la voirie communale (comme vous le verrez un peu plus loin) ou des renouvellements ponctuels de matériel en fin de vie.

Les taxes

Pour 2019, les taux des 3 taxes (10,86 % pour la taxe d'habitation, 12,38 % pour le foncier bâti et 57,84 % sur le foncier non bâti) restent inchangés pour la troisième année consécutive. Ces taux sont donc les mêmes que ceux qui ont été votés en 2017 suite à la mise en place de la communauté d'agglomération.

Malgré cette stabilité des taux, nous constaterons tous une augmentation des prélèvements sur nos feuilles d'imposition à la fin de l'été car la base de calcul (valeur locative de votre habitation ou de vos terres) a augmenté de 2,2 % en 2019 (2 fois plus qu'en 2018). Pour information, cette augmentation qui est fixée par l'état dépend de l'évolution de l'indice des prix constatée entre les mois de novembre 2017 et 2018.

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif 2018

Pour l'année 2018, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 14331 euros pour des recettes de 16851 euros. Avec les reports des années

antérieures, cette section dégage un excédent de 7292 euros.

En investissement, les dépenses de l'année s'élèvent à 22262 euros. Ce montant correspond au remboursement du capital des emprunts et à la facture relative aux travaux de rénovation du réseau de collecte effectués place de la Mairie fin 2017 (mais payés sur 2018).

Les recettes réelles d'investissement qui s'élèvent à 31615 euros incluent un prêt temporaire (de la commune) de 21700 euros au budget assainissement et un peu moins de 10000 euros d'amortissement (opération d'ordre).

Tout semble donc aller pour le mieux pour cette section qui dégage elle aussi un excédent de 9352 euros pour l'année 2018, sauf que le prêt temporaire consenti par la commune devra être intégralement remboursé avant la fin de l'année 2019, puisqu'au 1° janvier 2020, la compétence assainissement passe à la communauté d'agglomération. Cet aspect du futur sera développé un peu plus loin dans cette rubrique,

Budget assainissement 2019.

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 23401 euros, montant qui tient compte des charges d'entretien de la lagune et des réseaux, ainsi que des charges financières (remboursement d'emprunts) et des dotations aux amortissements.

Pour la section d'investissement l'équilibre s'établit à 31700 euros dont 21700 euros de remboursement au budget communal. Aucune rénovation des réseaux n'est prévue pour l'année 2019.

Pour équilibrer ce budget, un emprunt d'environ 8000 euros sur 4 ans est nécessaire. Ce nouvel emprunt dont la première échéance ne sera prélevée qu'en 2020, se substituera à un emprunt précédent de 20000 euros (sur 6 ans) qui s'éteint à la fin de l'année 2019. La conjoncture actuelle est telle que le coût de cette opération sera très limité au vu des taux actuels (environ 1%).

Les taxes d'assainissement collectif.

Les taux votés en 2018 sont maintenus pour l'année 2019 : Part fixe 90 euros, part proportionnelle 0,80 euro/m³ auxquels s'ajoutent les frais d'ouverture de dossier qui s'élèvent à 60 euros.

Néanmoins, pour limiter le montant de l'emprunt qui va être souscrit, la redevance d'assainissement collectif sera appelée dans le courant de l'été et non au mois de novembre ou décembre comme c'était le cas depuis plusieurs années. Rappelons que le montant facturé s'appuie sur les consommations relevées en avril (pour les 4 premiers mois de l'année en cours et les 8 derniers mois de l'année précédente).

Avenir de l'assainissement collectif.

Au 1° janvier 2020, la loi Notre impose aux communautés d'agglomération de prendre en charge la compétence assainissement collectif. A cette date, le budget « assainissement collectif » de chaque commune devra être totalement autonome. C'est pour cette raison que le prêt consenti par la commune en 2018 devra être intégralement remboursé avant le transfert de compétence au profit de l'agglomération.

Une étude assurée par le syndicat de l'eau est en cours pour faire un état des lieux (technique et comptable) des différents assainissements collectifs (une quarantaine) présents sur le territoire.

Dans un premier temps, les agents communaux de Cestayrols continueront d'entretenir la lagune et les réseaux de collecte de Cestayrols. Néanmoins, à plus ou moins longue échéance, il n'est pas impossible que des regroupements de personnels affectés uniquement à ce type de tâche soient envisagés. L'uniformisation des taxes d'assainissement (très disparates actuellement) se fera sur plusieurs années, mais il faut s'attendre à une évolution vers le haut de celles-ci, étant donné qu'à Cestayrols, ces taxes se situent dans la fourchette basse.

Nous vous tiendrons au courant des avancées de ce dossier dans le prochain Cestay'infos.

LES TRAVAUX

FIN DES GRANDS CHANTIERS

SALLE DES ASSOCIATIONS

La salle des associations est terminée et mise à disposition des associations depuis quelques semaines. Les retours des utilisateurs sont très positifs (salle claire, rapidement chauffée, confortable…). Le coût brut de cette réalisation s'élève à 137000 euros TTC, mobilier et frais de maîtrise d'œuvre inclus. Une fois les subventions déduites et le retour de FCTVA, cette opération aura en fait réellement coûté 32000 euros à la commune.

ND DE ROUMANOU

La deuxième tranche de travaux de rénovation de l'église de Roumaou est, elle aussi, terminée depuis la fin du mois de janvier. C'est une nef nettoyée des restes de plâtre qui tombait en morceaux depuis plusieurs années, aux peintures murales préservées, qui s'offre maintenant aux visiteurs sous une voûte en pierres jointées qui étaient jusqu'alors masquées par un enduit en plâtre.

Le montant de la rénovation s'élève à 56420 euros TTC (maîtrise d'œuvre incluse). Des subventions sollicitées auprès de l'état, de la région, du département et une aide parlementaire pour un montant total de 38636 euros, auxquels il faut ajouter un don de près de 7600 euros de l'association de sauvegarde de Notre Dame de Roumanou, permettent à la commune de ne participer qu'à hauteur de la TVA qu'elle récupérera en 2020.

INAUGURATIONS OFFICIELLES

Le résultat de ces deux rénovations pourra être constaté par tous les Cestayrolais(es) le samedi 22 juin, en fin d'après midi, à l'occasion de l'inauguration officielle qui sera organisée. Cette cérémonie débutera à 17h à l'église de Roumanou et vers 18h à la salle des associations où, après quelques discours de circonstance, un vin d'honneur sera offert à toutes les personnes présentes.

LA VOIRIE

En 2018, l'entreprise qui devait effectuer les travaux sur notre commune n'avait pu les réaliser en raison du nombre important de marchés qu'elle avait contractés. Cette année, les travaux des tranches 2018 et 2019 ont débuté fin avril à Cestayrols et, si la météo le permet, ils seront probablement terminés début juin.

Les voiries du Ségoulier, de Lafargue, Lacalm Basse, Moussens, du Mas de Causse, et de l'Aubary seront reprises dans les zones les plus abîmées. Il aurait fallu faire beaucoup plus, bien évidemment, mais en ajoutant les enveloppes consacrées à ces travaux pour 2018 et 2019 (respectivement 25000 et 37000 euros) le coût total se monte donc à plus de 62000 euros pour ce poste de dépense.

Pour le moment, le département aide encore les petites communes en participant à ces dépenses via le FAVIL (Fond d'aide à la voirie d'intérêt local) mais il n'est pas certain que cela dure au-delà du mandat actuel de nos conseillers départementaux. En tenant compte du retour de TVA, le coût final pour la commune représente néanmoins plus de 30000 euros (pour 2 années de travaux) pour la partie investissement, auxquels il faut encore ajouter 10000 euros de fonctionnement (curage de fossés, rebouchage de nids de poules, élagage …) sans compter l'aspect passage de l'épareuse qui n'est pas comptabilisé dans ce dernier montant.

Pour les secteurs présentant encore des dégradations locales importantes, l'intervention des agents communaux sera réalisée dans les meilleurs délais.

COLOMBARIUM

Comme annoncé lors du précédent Cestay'infos, un columbarium de 9 cases en pyramide a été installé dans le cimetière de Roumanou. A ce jour, 4 cases ont déjà trouvé preneur. Pour rappel les concessions ont une durée de 30 ans pour un montant de 400 euros. L'installation d'un équipement identique dans les autres cimetières n'est pas prévue pour le moment.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le remplacement de tous les luminaires anciens de la commune (équipés de lampes à vapeur de sodium ou de mercure) gourmands en énergie est en cours depuis la mi-mai. Ce sont des éclairages à leds qui ont été choisis compte tenu de leur rendement lumineux. Cette technologie restitue un flux lumineux identique pour une consommation 4 à 5 fois moindre que celle des anciennes lampes.

L'investissement initial de 25722 euros est aidé à hauteur de 13860 euros par le Territoire d'Energie du Tarn (ex SDET). Si on ajoute à cette aide du SDET une autre aide (financement TEPCV = Transition énergétique pour une croissance verte), le coût final pour la commune sera de 5900 euros qui seront rapidement amortis par les économies d'énergie induites.

Cette 3° opération d'amélioration de l'éclairage public de la commune est la dernière que la commune aura à engager puisque tout le parc éclairage public (Lincarque et Roumanou compris) aura été remplacé à l'issue de ces travaux. Pour mémoire, la première tranche s'est déroulée en 2015 à l'occasion de la rénovation du centre du bourg. La seconde opération a eu lieu fin 2017 en même temps que l'aménagement du carrefour entre la RD1 et la RD3. Cette 2° tranche concernait toute la place de la mairie (avec le même mode de financement).

TRAVAUX EN REGIE

Au début de l'année 2019, après avoir participé à l'aménagement de la cuisine et des toilettes de la salle des associations, nos agents techniques se sont attelés à la rénovation (dalle de béton, électricité, plomberie) du sous sol de cette salle qui offre maintenant un espace de stockage supplémentaire pour différents matériels : barrières, containers poubelles, bancs et tables qui sont mis à la disposition des associations de la commune etc...

Depuis quelques semaines, des travaux de rénovation des allées des cimetières ont aussi été engagés par les agents communaux. Cette opération a débuté à Lincarque où la pyrale du buis avait détruit une grande partie des haies bordant les allées. Les plants définitivement morts ont été arrachés. Par ailleurs, dans le cadre du plan Zéro Phyto, les allées ont été décapées, puis recouvertes de gravillons après la pose d'une toile géotextile. Cette solution, qui a pour effet de limiter la repousse des « mauvaises » herbes, évitera l'emploi de désherbants. Les deux autres cimetières seront traités de la même façon dans les mois à venir car pour le moment d'autres travaux saisonniers doivent débuter (faucardage des bords de route par exemple).

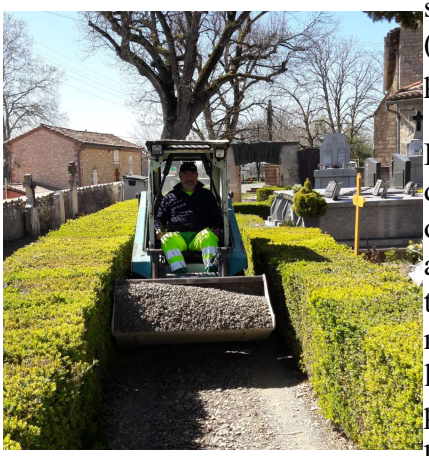

Des aménagements en faveur des visiteurs et des touristes ont aussi été entrepris par nos agents qui mettent en place des tables et des bancs pour pique niquer à différents endroits de la commune souvent fréquentés par les promeneurs (place de la mairie, place de l'église, au stade, et sous les marronniers à Lincarque).

Un grand merci à Sébastien et Hubert pour leur implication dans tous ces travaux qui demandent souvent des compétences que l'on a beaucoup de mal à trouver auprès des entreprises et qui, il faut le souligner, nous permettent d'économiser de l'argent qui peut ensuite être investi dans des projets de plus grande ampleur.

DOSSIERS EN COURS…

MODIFICATION DU P.L.U.

Comme cela a été annoncé dans la presse locale, l'enquête publique est en cours et se terminera le vendredi 14 juin à 17H, dernier jour où vous pourrez faire remonter vos remarques au commissaire enquêteur de 14 à 17h en mairie. Les différents points de la modification portent sur les changements de destination des granges et anciens bâtiments en pierre situés en zone agricole, sur quelques points de règlement concernant des hauteurs ou des distances de construction entre habitations voisines ou par rapport à l'axe de la chaussée , ou encore sur la nature des éléments de clôture des propriétés. Un dernier point concerne la modification des limites des zones à urbaniser suite à un partage familial survenu depuis la précédente approbation en 2015.

Le projet de modification est consultable en mairie, ainsi que sur le site officiel de la commune (mairiedecestayrols81-emonsite) ou encore sur le

site de l'agglomération (www.ted.fr rubrique actualités). N'hésitez pas à faire remonter vos observations sur les registres mis à disposition en mairie avant le 14 juin.

Avant la mise en application de cette modification, il faudra attendre le retour des conclusions du commissaire enquêteur et pour finir, l'approbation du texte final par le conseil municipal et celui de l'agglomération.

… ET INFOS DIVERSES

MERCI A NOS ADMINISTRES…

La municipalité tient tout particulièrement à remercier Mr Bénazet à Lincarque qui, après avoir fait l'acquisition du terrain voisin de son habitation, l'a totalement nettoyé des tonnes de ferraille accumulées au cours des années par son ancien propriétaire. Ce travail ingrat a redonné à ce lieu un cachet que les riverains et promeneurs vont à nouveau pouvoir apprécier.

… AVEC UN PETIT RAPPEL

L'entreposage de déchets ou d'encombrants est interdit et peut donner lieu à des poursuites et ce aussi bien sur la voie publique que sur un terrain privé. Les nuisances visuelles sont tout aussi sujettes à sanctions que les nuisances sonores.

MARQUAGE DES BOITES AUX LETTRES

Nous l'avons souvent signalé dans ce journal, la distribution récente des cartes électorales réalisée par vos élus l'a confirmé, de nombreuses boites à lettres ne sont pas renseignées. Si cela ne pose pas de problèmes aux habitués de la distribution du courrier, il n'en va pas de même pour ceux qui le font occasionnellement (personnel remplaçant de la poste, livreurs, etc...). Pour éviter toute perte de document, nous vous demandons donc de bien vouloir indiquer les noms et prénoms de toutes les personnes destinataires de courriers divers sur vos boites à lettres. Merci par avance.

TOUR DE FRANCE 2019

Une fois de plus, notre commune sera traversée par les coureurs du tour de France. Avec sa caravane publicitaire, son lot de touristes suiveurs et ses spectateurs, c'est donc une journée de très forte affluence que nous aurons le plaisir d'accueillir sur notre territoire. Cet évènement se déroulera le mercredi 17 Juillet après une étape de repos à Albi le mardi 16.

Après le départ d'Albi, les coureurs passeront à Castelneau de lévis, Bernac, Lincarque puis Cestayrols où ils se dirigeront ensuite vers Noailles. La caravane publicitaire est attendue entre 12h et 12h30 sur la commune et les coureurs vers 14h.

Les associations locales envisagent quelques manifestations (majorettes, décorations, pique-nique, buvettes,,,,,) afin d'animer la journée. Si vous souhaitez participer à cet évènement, vous pouvez contacter les responsables des associations ou la mairie qui transmettra vos propositions et coordonnées.

LOCATIONS COMMUNALES

Le studio situé dans l'ancien bâtiment de la poste au carrefour Gaillac-Cahuzac va se libérer dans les semaines à venir. Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par sa location, elles peuvent prendre contact avec la mairie pour de plus amples renseignements.

Au 4° trimestre de l'année, le T3 de la mairie sera à nouveau disponible. Si vous êtes intéressés par sa location et que vous avez des enfants en age scolaire, vous serez les bienvenus.

« BIEN SANS MAÎTRE »

La préfecture du Tarn lance une procédure de recherche du propriétaire de la parcelle cadastrale B 620. Ce dernier a six mois pour se faire connaître des services préfectoraux (ou se rapprocher de la mairie qui communiquera toutes les informations utiles) et présenter son titre de propriété. A défaut, dans un délai de six mois supplémentaires, la commune pourra, via un arrêté municipal, incorporer la parcelle dans le patrimoine communal.

ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020

Dans le précédent Cestay'infos, nous vous avons indiqué que de nombreux élus de la commune ne se représenteront pas aux prochaines élections municipales en 2020.

Depuis la création de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet en 2017, et le nombre important de transferts de compétences au profit de cette dernière qui en ont découlé, la façon de gérer les communes a beaucoup évolué. Pour que les futurs élus soient en mesure d'aborder ces nouveaux modes de fonctionnement dès le début du mandat, l'équipe en place propose à tous ceux qui sont intéressés par la gestion de la commune de les informer de leurs futures tâches.

Pour cela, il suffit de prendre contact avec vos élus, ou avec le secrétariat de la mairie, afin de trouver un moment pour échanger sur le rôle du maire, du conseiller communautaire et de l'équipe municipale en général, ainsi que sur les différents sujets liés à la gestion communale. N'hésitez pas à contacter vos élus, le meilleur accueil vous sera réservé.

ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT REJOINTS

Waynel Moréno Gomez né le 10 Février 2019 demeurant place des Douves

Lucas Thylian Lacour né le 10 mars 2019 demeurant route de Gaillac

Yélina Loukacheff née le 19 Avril 2019 demeurant à Puech-Oré

ILS NOUS ONT QUITTES

Mr Delpech André (Le Théron) le 06 décembre 2018

Mr Dehlinger Eric (Cestayrols) le 22 mars 2019

Mme Julien Renée (Lincarque) dans sa 99° année

Mr Aguffe Michel (Lincarque) à l'âge de 82 ans

LE R.P.I. (les écoles)

Au début de l'année scolaire, de fortes craintes ont pesé sur le devenir de l'une des 3 classes du RPI Cestayrols-Fayssac dont l'effectif total ne dépassait pas 52 enfants. Dans la foulée, c'est éventuellement l'une des école qui aurait pu être fermée, car pourquoi garder deux écoles avec une seule classe dans chacune quand on peut regrouper les 2 classes dans une seule. La crainte d'une fermeture d'école étant plus que sérieuse, une mobilisation des élus et des parents d'élèves a permis de préserver les 3 classes du RPI.

Que ce soit au travers d'une certaine forme de publicité vantant les mérites de nos écoles ou avec l'aide des Maires de communes voisines (Cahuzac en particulier que nous remercions au passage) qui nous ont permis d'inscrire quelques enfants en cours d'année scolaire, tout a été fait dans le but de préserver nos 3 classes et par voie de conséquence nos 2 écoles. Nous tenons aussi à remercier les enseignants du RPI qui acceptent de prendre en charge les nouveaux arrivants en cours d'année, ce qui n'est pas toujours facile à gérer surtout avec des tout petits.

Un grand merci à tous pour cette implication dans la sauvegarde de nos écoles rurales, enviées par tous ceux qui les connaissent. Cette volonté de préserver la vie dans nos communes rurales n'est pas forcément comprise de tous et en particulier de ceux qui ne prennent en compte que le seul aspect financier et les économies que l'on pourrait réaliser en regroupant ces petites structures dans les écoles de communes plus importantes.

Des économies, il en faut c'est certain, mais pas au détriment de la qualité de vie ou en augmentant les distances de transport que pourraient occasionner des regroupements qui, à terme, débouchent souvent sur d'autres problématiques avec des classes surchargées, des constructions nouvelles qui, elles aussi, ont un coût important. Laissons vivre nos campagnes et arrêtons de tout vouloir concentrer dans les grandes villes voisines.

Pour la rentrée prochaine, le maintient des 3 classes pour le RPI est résolue. Cependant il faut rester vigilant car le même problème risque de se répéter lors des prochaines rentrées scolaires. Le nombre d'enfants en âge de scolarisation sur notre bassin de recrutement diminue régulièrement et les statistiques sont inquiétantes. Seules les communes proches de l'autoroute A68 ayant un urbanisme en croissance voient leurs effectifs d'élèves augmenter au point de devoir construire de nouvelles classes (Lagrave par exemple). Pour notre secteur, c'est l'implantation de jeunes ménages qui fait défaut. L'attrait de nos petites structures et les services (garderie, qualité de l'enseignement et de la cantine, quiétude...) sont les atouts qu'il faut mettre en avant pour attirer les enfants des communes voisines sans pour autant dépeupler leurs écoles lorsqu'elles en ont.

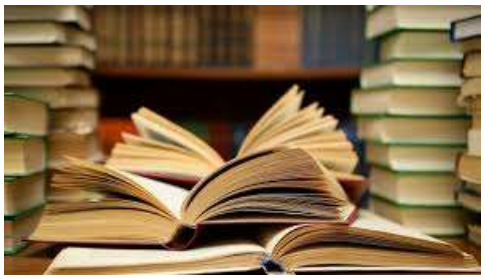

Les menaces de fermeture de classe n'ont pas découragé l'équipe enseignante ni celle des animateurs-animatrices de l'ALAE. Les écoles du RPI peuvent compter sur une nouvelle équipe de l'association « grandir ensemble » qui poursuit le travail d'appui. Les deux classes de Fayssac sont parties en classe de mer à Port Leucate.

Le groupe de jeunes 11-15 ans, sur le bassin de vie Cestayrols, Fayssac, Labastide-de-Lévis, Rivières et Senouillac, a été relancé durant les vacances de printemps. Le but de ces animations est de proposer des activités citoyennes et de vie commune en s'amusant utilement. L'animatrice de ce groupe, Aurélie Aussens, tourne dans les écoles pour rencontrer les CM2. Ceux qui le souhaitent pourront profiter des activités dès la rentrée 2019. Les parents des enfants nés entre 2005 et 2008 peuvent demander des renseignements auprès de Romain Seiler, le directeur de l'ALAE.

Les élus locaux délégués auprès du comité de pilotage de l'ALAE restent Marie-Josée Roussel de Fayssac et Gilles Dolmazon de Cestayrols, jusqu'aux élections municipales de 2020.

L'INTERCOMMUNALITE

De nombreux dossiers sont en cours d'élaboration : plan local de l'habitat (PLH), plan local de l'urbanisme intercommunal (PLUI), projet de territoire, plan climat air-énergie et encore bien d'autres qui font suite au projet d'éducation communautaire (PEC) qui a été approuvé à la fin de l'année 2018.

Côté culture, la mise en service de nouvelles médiathèques et une répartition différente des charges liées à cette compétence a conduit le conseil de communauté à voter une augmentation de ses taux d'imposition (à laquelle nous n'étions pas favorables du fait de l'augmentation des bases locatives). Néanmoins votée par une majorité, c'est une augmentation de 1,57 % de la taxe d'habitation et du foncier non bâti, ainsi que 9 % sur le foncier bâti, que tous les foyers de l'agglomération subiront en 2019.

En contre partie, les communes ne disposant pas de médiathèques se verront progressivement dotées de bornes de lecture qui permettront aux habitants de réserver des ouvrages (livres, revues CD ou DVD) issus des médiathèques ce qui devrait être le cas pour Cestayrols dans un délai de quelques mois. Retraits et dépôts des ouvrages se feront sur le lieu d'implantation des bornes de lecture (dans le local de la poste pour Cestayrols), évitant aux habitants de se déplacer jusque dans les médiathèques. Il faudra néanmoins plusieurs années pour que les communes rurales soient toutes équipées de ces bornes de lecture car la commande actuelle ne porte que sur 10 points et plus de 50 communes en sont actuellement dépourvues.

La vie associative

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

Le vide grenier organisé par l'ADMR se déroulera le dimanche 1er septembre sur la place de la mairie de Cestayrols . Tarif : 3 euros le ml.
Pour vos réservations vous pouvez contacter le 06 88 48 48 68.

ANCIENS COMBATTANTS

La commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée le 12 mai sous un beau soleil avec de nombreux participants : 16 porte-drapeaux venus d'Albi Castelnau de Montmiral et Cordes, les représentants de la gendarmerie, des centres d'incendie, les officiels

départementaux, les élus et les administrés, les anciens combattants.

L'appel des morts de la commune lors de la Seconde Guerre Mondiale a été effectué. Un hommage particulier a été rendu aux maîtres Cédric de PIERREPONT et Alain BERTONCELLO tués lors de l'opération au Burkina Faso pour la libération des otages. La cérémonie a été clôturée par un apéritif à la mairie.

Le président : **Raymond AZEMAR**

LE LECTIBULLE

Nouvelle formule au Lectibulle !!!
A la grande rentrée de Septembre, le Lectibulle vous propose sa nouvelle organisation !

Les permanences du mercredi après midi ne seront plus hebdomadaires mais mensuelles quelquefois sur inscription….proposées soit le mercredi, le samedi ou lors des vacances scolaires sur le rythme d'une fois par mois environ. Les animations vous seront informées en temps voulu par mails et affiches. L'association vous proposera des ateliers ludiques ouverts à tous… (Ex : jeux sociétés, contes, café-lecture, etc……). L'emprunt des livres pourra aussi se faire à ces dates là.

N'oubliez pas de visiter les deux boites à lire de la commune, lieu d'échange et de partage !

Ensemble c'est mieux, rejoignez nous, vos idées seront les bienvenues !

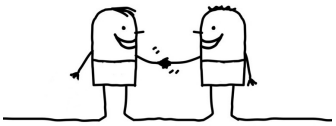

A bientôt !!!!

CESTAYROLS CONVIVIALITE LOISIRS

Depuis près d'un mois, notre club a changé de salle, et c'est tant mieux ! Local agréable, lumineux, de quoi passer d'agréables moments que nous avons partagés avec tous nos adhérents en leur offrant un petit repas apprécié de tous.
Le repas de printemps a eu lieu salle des fêtes vu le nombre de participants.
Le prochain rendez-vous est fixé au jeudi 24 octobre.
Merci aux ouvriers municipaux pour leur aide.

La Présidente : Maryse Rozès

SPORT ET DETENTE

Les cours de gymnastique/pilates et de yoga/relaxation touchent à leur fin pour cette saison. Certains membres, très assidus, ont participé, chaque semaine, aux deux cours proposés par l'association Sport et détente. Bravo à eux et à tous les adhérents !

Nous nous retrouverons, dès septembre (autour du 15 septembre). Si comme eux, vous souhaitez mieux connaître votre corps, le respecter et le garder en forme, et ceci dans la bonne humeur, n'hésitez pas à nous rejoindre aux horaires suivants :

Yoga : Mercredi de 19 h 30 à 20 h 45
Gymnastique/Pilates : Jeudi de 19 h 30 à 20 h 30

Pour tout renseignement, veuillez contacter soit Marie au 05.63.56.85.18, soit Joy au 05.63.56.88.60.
Notre site Internet : https://sport-et-detente.webnode.fr/

NOTRE DAME DE ROUMANOU

La 2ème tranche de travaux qui signe la fin de la rénovation intérieure de l'église s'est terminée à la fin du mois de janvier. Les peintures murales de la nef ont été nettoyées des restes de plâtre puis fixées afin de les préserver de dégradations ultérieures. Quelques restes de blasons sont apparus au niveau des piliers au milieu de la litre funéraire. Pour le moment, il n'a pas été possible d'attribuer ces blasons à un nom de famille ayant vécu à l'époque de leur réalisation. Les murs et la voûte ont aussi été nettoyés de leur revêtement de plâtre puis rejointoyés. Quelques pierres dégradées ont été remplacées tout en préservant le caractère ancien de l'édifice.

Depuis la fin des travaux, cette rénovation attire de nombreuses chorales que l'acoustique de l'église met en valeur. Pas moins de 3 concerts sont prévus d'ici l'automne. Le premier, un concert baroque, se déroulera le 23 juin. Celui organisé par l'association locale de sauvegarde de l'église aura lieu le 27 juillet à 21h. Nicole Fournié, accompagnée de 3 élèves de l'école de musique de Montauban nous proposera, un concert d'opéra comme elle l'a déjà fait à plusieurs reprises. Une excellente soirée en perspective qui, n'en doutons-pas, ravira l'assistance comme ce fut le cas lors de précédentes manifestations. Le 3°concert (gratuit celui là) est proposé par la chorale de Madame Lacoup d'Albi, Il aura lieu le dimanche 6 octobre.

Une expertise de la toiture du porche d'entrée de l'église par l'architecte des bâtiments de France a montré la nécessité de remplacer les poutres principales dont les encrages au dessus de la voûte de la porte présentent des faiblesses suite à des infiltrations de longue date. Quelques devis, y compris de la réfection des sculptures de l'arc de la porte d'entrée sont en cours. L'association est en attente de savoir si la responsabilité de cette réparation sera du domaine du département ou de la DRAC.

L'inauguration des travaux de la 2° tranche qui vient de se terminer se déroulera comme annoncé dans la

rubrique municipale le 22 juin à 17h. Tous les bénévoles de l'association et les donateurs sont cordialement invités à cette cérémonie qui leur permettra de voir le résultat de cette rénovation si ce n'est déjà fait.

CESTAYROLS EN FÊTES

Quelques petits changements pour cette année …

Le vendredi 7 juin : apéro-concert (ça c'est comme l'an dernier!) avec le groupe Loco.
Buvette et restauration sur place (grillades chipolatas et merguez, plateaux de tapas, gâteaux maison …).

A la fin de l'été par contre la fête des vendanges se transforme en «bodega des vendanges» ! Ce sera le samedi 7 septembre, pour profiter encore du beau temps. Au programme pétanque et jeux pour les enfants, spectacle des étincelles de Cestayrols (majorettes), concert avec le groupe Sitting Blues et restauration (qui est encore en cours de réflexion …). Toutes les infos arriveront par flyer dans les boites aux lettres comme d'habitude !

L'AG est programmée pour le 15 novembre.

Contact : Isabelle Lacroux 05 63 56 29 27 ou cestayenfete@gmail.com

LES ETINCELLES DE CESTAYROLS

L'association continue se développer et connaît un vif succès ! Voici nos prochaines dates de sorties :

- le 21 juin : fête de la musique au plan d'eau de la Rivière à Souel
- le 23 juin : animation de la course de caisses à savon à Sénouillac
- le 24 juin : animation du repas de la fête à Livers Cazelles
- le 5 Août : animation de l'apéritif – fête de Saint André de Najac (12)
- le 19 Août : recueil au monument aux morts et animation de l'apéritif à Mouzieys -Panens (fête du village)
- date non déterminée encore : animation d'un marché nocturne à Rivières.

Les inscriptions pour la rentrée 2019/2020 se tiendront le mercredi 5 septembre de 15 h à 17h et l'assemblée générale sera à la suite des inscriptions.
Les répétitions pour 2019/2020 seront le mercredi après-midi aux heures habituelles.

LA DIANE CESTAYROLAISE

La saison 2018-2019 est terminée. Elle aura été bonne.

Pour le petit gibier, les nombreux lâchers de perdreaux et de faisans ont contenté certains chasseurs. On dénombre aussi, grâce aux bracelets, un prélèvement de cinquante lièvres sur le territoire. Pour le grand gibier, le groupe se retrouve tous les samedis matin pour établir le plan de chasse qui était de 22 chevreuils cette année et qui passera à 25 l'année prochaine en raison d'un bon développement de ce gibier sur notre territoire. Les sangliers sont eux aussi présents (on voit des traces et des dégâts sur les cultures). Malgré cela, c'est un gibier dont l'intelligence implique que l'on doive le localiser à l'avance afin de mieux le cerner. Il y a donc nécessité d'avoir des chiens spécifiquement entraînés pour cette chasse.

Notre association, forte d'une cinquantaine d'adhérents maintient ses activités. Elle a organisé une battue aux pigeons le 23 mars qui a mobilisé une trentaine de chasseurs et qui s'est terminée par un repas. Comme tous les ans, le 7 juillet à midi, un repas champêtre ouvert à tous sera organisé sur le site de Roumanou. Un moment de convivialité entre chasseurs et non chasseurs. Un moment de partage entre personnes qui apprécient la nature et qui prennent du plaisir à y déambuler.

Bonne saison 2020 à tous.

GRANDIR ENSEMBLE

L'association des parents d'élèves des écoles de Cestayrols-Fayssac, "Grandir Ensemble", propose une soirée festive le, VENDREDI 28 JUIN 2019 à partir de 19h.

A l'occasion de la fête de l'école, les parents d'élèves vous proposent une soirée conviviale ouverte à tous !
Habitants de nos communes, amis, familles…, vous êtes tous conviés !
Au programme : assiettes apéritives, crêpes salées sucrées, gâteaux maison,.. et ambiance musicale.
Nous vous attendons nombreux !

L'association rappelle que les fonds récoltés lors de la tombola organisée le printemps dernier ont permis de récolter environ 1000 €. Les maternelles ont bénéficié d'une journée de sortie et les élémentaires sont partis trois jours en voyage scolaire à Port-Leucate.
Nous remercions l'ensemble des participants !

SAINT-AMANS DE LINCARQUE

Le concert :
Cette année, le concert de printemps a eu lieu le samedi 4 mai à l'église de Lincarque. Nous avons accueilli " le Monday Jazz Band ". Vous avez répondu très nombreux à notre invitation et nous vous en remercions. Un grand merci aux musiciens qui nous ont offert une super soirée ! Nous avons apprécié leur talent. Là aussi beaucoup de travail et de répétitions sont nécessaires pour un tel résultat !

Merci aussi aux généreux donateurs, à tous ceux qui participent à nos manifestations et aux bénévoles. Vous nous soutenez, ce qui nous permet de poursuivre nos projets. Cet été, nous envisageons de faire un nettoyage des salles du clocher et de remettre en valeur les murs du chœur.

La crèche :
Le samedi 15 décembre 2018, à 17h, nous nous sommes retrouvés très nombreux pour voir et écouter un conte de Noël : " Là où est l'amour ..... est Dieu ". C'est l'histoire de Noël du cordonnier Martin. Il nous a été présenté sous forme d'ombres chinoises pendant que les lecteurs lisaient. Quel travail pour tout coordonner !

Les silhouettes ont été réalisées et découpées par de petites mains habiles. Les décors ont été pensés et créés avec soin. Au départ, cela paraissait simple... mais ensuite il a fallu beaucoup de talent, de la patience et des répétitions !!!...pour arriver un tel résultat... Bravo et merci encore à ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet !

Ensuite, nous avons partagé des gâteaux "maison", des chocolats, des pâtes de fruits.... sans oublier le traditionnel vin chaud ! Cette rencontre autour de la crèche se déroulera peut-être, en 2019, à Roumanou. Il faut déjà y réfléchir !! Les 3 Associations d'église se mobilisent pour s'entraider et vivre Noël ensemble .Merci à tous

CLUB NATURISTE EN ALBIGEOIS

Le naturisme et le nudisme se pratiquent dans le plus simple appareil. Si le nudisme reste occasionnel et saisonnier, le naturisme fait partie du quotidien et revêt une dimension philosophique absente du nudisme. Les naturistes accordent une place primordiale au respect et à la tolérance tant avec la Nature qu'avec l'Autre.

Sur notre terrain de la Couliche la biodiversité de la faune et la flore est omniprésente. Nos batraciens de genre Rana esculenta se sont parfaitement acclimatés dans ce qui était avant notre piscine, entourés d'Orchis ou Ophrys qui sont les noms latins des orchidées sauvages.

Ce printemps, nous avons réaménagé notre terrain de pétanque, haut lieu de rencontres sportives, de compétitions acharnées et de convivialité.

Date à retenir : Notre « apéro portes ouvertes » se tiendra le 9 juin prochain à midi. Nos instances locales y sont fidèles et vous êtes cordialement invités à nous rejoindre pour partager le verre de l'Amitié et du bon voisinage, en mode textile bien entendu. Dans cette attente, nous vous souhaitons une belle saison d'été et d'automne.
Le bureau

UN CESTAYROLAIS EXPLORATEUR ET ECRIVAIN

Jean Périé accompagné de son frère jumeau, a grandi dans le paysage vallonné aux alentours de Cestayrols. Si c'est dans cet environnement qu'est née son envie de devenir explorateur, c'est un peu plus tard, toujours en compagnie de son frère jumeau, dans une vallée inexplorée de l'Ile de Tahiti en 1966, que sa vocation d'explorateur s'est révélée après avoir découvert dans une grotte, en fait un tombeau Maori perdu dans la végétation, huit têtes coupées en offrandes aux Dieux.

Pour que ce sentiment d'étonnement qui récompense les grands découvreurs se répète à nouveau, ayant entendu parler des hauts plateaux du Mato Grosso, il embarque à bord d'un bananier pour la Guyane à 21 ans. Une vie faite de nombreuses explorations débute. Quarante ans à guider des missions d'exploration dans la jungle du Mato Grosso à la recherche d'abris et de grottes ornés.

Jean Périé qui est aussi écrivain, diplômé de l'EPHE en Préhistoire et Paléontologie du Quaternaire, lauréat de la Fondation de la Vocation vient de publier un livre sur une rencontre exceptionnelle, parmi tant d'autres. Il retrace la vie de Georges Pommot, violoniste virtuose devenu chercheur d'or au début du XX° siècle dans un Far West Brésilien sauvage. L'obstination et le courage d'un homme à rechercher dans la jungle du Mato Grosso, les mines d'or exploitées au XVIII° siècle par des esclaves pour la couronne du Portugal et abandonnées au XIX° siècle. Un Mato Grosso où les règlements de compte se trament sur fond de pépites et de diamants. Ce livre se lit comme un roman.

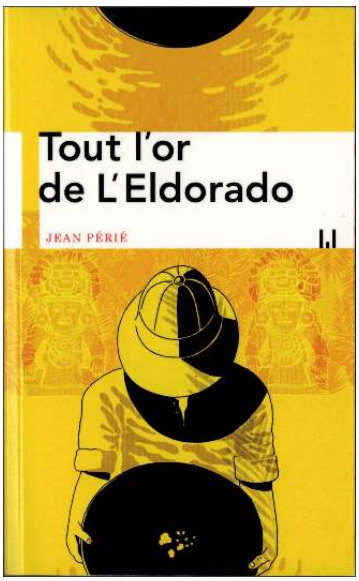

« Tout l'or de l'Eldorado », édité à la Manufacture de livres est en vente dans toutes les librairies. Jean Périé termine actuellement un second roman à paraître prochainement.

L'agenda

-7 juin : Apéro concert organisé par Cestay'en Fête

-9 juin : Verre de l'amitié Club Naturiste Albigeois

-22 juin : Inauguration de la salle des associations et de l'église de Roumanou

-23 juin : Concert baroque à Roumanou organisé par P. Lorenzon et son groupe vocal

-28 juin : Fête des écoles

-7 juillet : Repas des chasseurs à Roumanou

-17 juillet : Passage du Tour de France

-27 juillet : Concert à Roumanou, organisé par l'association de sauvegarde

-28 juillet : Repas du hameau de Roumanou

- 25 Août : Repas de Lincarque

-1er septembre : Vide-grenier de l'ADMR

-4 septembre : Inscriptions aux Etincelles de Cestayrols

-7 septembre : Pétanque et Bodéga des vendanges (Cestay' en Fête)

-21 et 22 septembre : Journées du patrimoine

-29 septembre : Puces des couturières (Cestayrols - Loisirs)

-6 octobre : Concert gratuit à Roumanou

-24 octobre : Repas de Cestayrols Convivialité Loisirs

-novembre : Commémoration de l'armistice (date à définir)

-27 octobre : Salon des loisirs et arts créatifs (Cestayrols-Loisirs)

-15 novembre AG Cestay'enFête

-22 novembre : Repas primeur (sauvegarde de ND de Roumanou)

-21 décembre : Crèche (à définir)

Fiche pratique

MAIRIE
Téléphone + Fax : 05.63.56.81.55
Site internet : http://mairiedecestayrols81.e-monsite.com
courriel : mairiedecestayrols@orange.fr
Maire (en cas d'urgence): 05.63.56.85.10
Horaires d'ouverture au public :
Lundi et Jeudi : 13h45 - 17h00
Vendredi : 08h30 – 12h00
Samedi (semaines impaires) : 08h00 - 12h00
Permanence des élus – les samedis 10h30 – 12h00

ECOLE
Téléphone + Fax : 05.63.56.91.31
e.mail : Ecole.E-Cestayrols-81@ac-toulouse.fr
Pour info Fayssac
e.mail : ce0810199b@ac-toulouse.fr
Téléphone : 05.63.41.77.37

LA POSTE
Téléphone : 05.63.56.86.64
Horaires : 15h30 - 18h30 du mardi au vendredi
9h00 – 12h00 le samedi
Horaires des levées : 10H00 du lundi au vendredi

SYNDICAT DES EAUX DE RIVIERES
(en cas de problème sur le réseau)
Téléphone : 05.63.41.74.08

DECHETTERIES
GAILLAC : Tel : 05.63.57.27.82 Fax : 05.63.57.27.82
Lundi au Samedi : 8H00 à 12H00 et 14H00 à 18H00
Public accepté : particuliers et professionnels

LES CABANNES : Tel 05.63.56.19.01 Fax 05.63.56.19.01
Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 10H00 à 12H00 et 14H00 à 17H00
Public accepté : particuliers et professionnels

Location d'emplacements sécurisés

- Accès personnalisé 7 jours/7 et 24 heures/24
- Portails électriques et biométriques
- Vidéosurveillance ...

Tél Philippe : 06 81 72 04 41